

SIMPLES OBSERVATIONS ⁽¹⁾

Messieurs,

N'attendez pas de moi une étude approfondie comme celles que viennent de nous faire entendre nos deux savants collègues, M. le Chanoine Morel et M. Arthur Bazin. J'avais adressé directement à M. le baron de Bonnault quelques observations : pour me punir de mon peu d'assiduité à nos séances, il m'a infligé l'humiliation de vous lire publiquement ces notes écrites au courant de la plume. J'ai accepté parce qu'elles vous prouveront que si je prends rarement part aux réunions de la Société, j'en lis du moins attentivement le Bulletin et même l'Annuaire qui le précède.

C'est en effet l'Annuaire de 1902 qui m'a suggéré la première réflexion que je viens vous soumettre. Il s'y trouve, à mon avis, une lacune qui n'avait jusqu'ici aucun inconvénient mais qu'il serait regrettable de voir se reproduire désormais.

Avant l'état actuel de la Société vous publiez la liste des présidents et vice-présidents depuis sa fondation. De la sorte, tant que durera notre association, le souvenir se perpétuera parmi ses membres d'hommes qui ont travaillé avec succès à son établissement et à sa prospérité.

Mais si cette tradition se continue telle quelle, il est un nom qui dès cette année ne figurera plus sur l'annuaire, après avoir pour ainsi dire rempli nos premiers bulletins. C'est celui de notre premier secrétaire, d'un homme qui fut pendant trente ans l'âme de notre Société, j'ai nommé le comte de Marsy.

Il semblait tellement indispensable à notre existence que je ne sais vraiment si nous aurions pu lui survivre, sans la présence parmi

(1) Lecture faite à la séance du 16 janvier 1903.

nous d'un picard devenu compiégnois par son mariage et retenu chez nous par sa nouvelle famille sans doute et les charmes de notre agréable contrée, mais beaucoup aussi par ses goûts pour les travaux historiques, surtout quand il pouvait s'y adonner en compagnie de notre ancien secrétaire. Aussi, n'y eut-il pas un moment d'hésitation, lorsqu'il fallut remplacer le comte de Marsy : le baron de Bonnault était désigné par tous les suffrages. Espérons que nous verrons encore longtemps son nom figurer sur les annuaires à l'état actuel de la Société : mais que cela ne nous empêche pas de préparer pour l'avenir la liste des anciens secrétaires en faisant figurer en regard de celui des Présidents et Vice-Présidents le nom unique de M. le comte de Marsy qui fut pendant de si longues années secrétaire de la Société.

* *

Le Bulletin de 1902 m'a suggéré aussi quelques observations moins graves, néanmoins je les crois dignes d'être prises en considération.

Dans une notice très intéressante, M. Francis de Roucy fait justement le procès aux artistes qui, sur des monuments municipaux, reproduisent inexactement les armoiries de Compiègne.

Il signale notamment certains lions qui semblent être moins l'emblème de la force qu'une allégorie de la fidélité dont notre vieille ville royale se vante dans sa devise.

Il appartenait à notre Société de relever ces fâcheuses incorrections : il serait à souhaiter que désormais, avant d'entreprendre un travail où les traditions et le style du passé doivent être respectés, la municipalité daignât la consulter.

Il lui appartenait aussi de joindre l'exemple à la critique et c'est ce qu'a fort bien réalisé la gravure dont M. Cauchemez a illustré le tra-

vail de M. de Roucy. L'érudit et habile dessinateur s'est ainsi réservé la part la plus difficile, si l'on en croit Destouches et son fameux vers :

« La critique est aisée et l'art est difficile. »

Tout cela est fort bien et je ne vois rien à y reprendre.

Mais quand je ferme le volume, que vois-je sur la couverture ? Ah ! M. de Roucy ! c'est sur les enseignes des marchands forains que vous allez chercher des reproductions grotesques de nos armoiries ? Mais vous n'avez donc jamais regardé la couverture de notre Bulletin ? Sans doute les articles qu'il contient ont tant d'attrait et vous vous empressez si vivement de l'ouvrir que la feuille safran passe sous vos yeux trop rapidement pour faire impression sur votre rétine.

Mais maintenant que vous avez tout lu, tout savouré, peut-être même tout retenu, consacrez une seconde à l'examen du dessin qui orne (?) cette brochure.

La position de la devise au-dessus de l'écu-sun peut-elle se justifier ? J'en doute, mais ce qui est évident pour tout le monde c'est que l'artiste trouvant suranné le lion héraldique de l'écu Compiégnois, a pris résolument le parti de le moderniser. Dans ce but, il s'est inspiré d'un tableau très à la mode il y a une cinquantaine d'années ; il était reproduit à de nombreux exemplaires sur les devants de cheminée et s'intitulait : « Le Chien du Régiment. » Le dessinateur a seulement enlevé au caniche le bâton avec lequel il exécutait le « port d'armes », mais il lui a bien conservé sa belle attitude et a même contourné la langue de telle façon, qu'on croit lui voir la pipe à la gueule.

Enfin pour affirmer clairement son intention de rompre en visière avec les traditions moyennageuses, l'artiste s'est bien gardé de défigurer son toutou en le zébrant de ces ha-

chures horizontales qui, dans l'art héraldique, représentent l'azur. De cette omission certainement volontaire, nous ne pouvons que le louer, car ces hiéroglyphes d'un autre âge eussent enlevé du pittoresque et de la couleur locale à ce brave barbet si franchement 1830.

Dans son genre, il n'y a pas à dire, c'est très réussi. Pour mettre les armoiries au goût du jour, on ne pouvait mieux faire : c'est tout à fait *Retour des Cendres*.

Mais nous, qui nous sommes donné pour mission de faire revivre dans leur intégrité les monuments du passé, nous ne pouvons admettre que le dessin des armoiries, qui servent en quelque sorte d'enseigne à notre œuvre, soit soumis aux caprices de la mode, comme la toilette des femmes ou la tonte des caniches.

M. de Roucy, dans la même notice, formule également une plainte au sujet de notre devise. Il paraît qu'on se permet parfois de l'abréger ou de la modifier. J'avoue n'avoir pas vu d'exemple de cette mutilation. Je sais bien que sur les mâts à oriflammes, dont on décore, aux jours de fête, les principales rues de notre ville, on fait alterner avec l'écu municipal, des cartouches portant les deux lettres R. F., mais j'avais donné à ces initiales une tout autre signification que « Regi » ou « Regno fidelissima ».

Comme conclusion de ces trop longues observations, nous demandons que dorénavant la Société donne l'exemple aux artistes désireux de reproduire les armoiries de la ville, en faisant figurer sur la couverture de son Bulletin une reproduction du dessin si artistique et si classique à la fois dont M. Cauchemé a illustré l'article de M. de Roucy, en s'inspirant des réflexions de l'auteur et des documents recueillis et mis par lui en lumière.

Ce 9 janvier 1903.

Comte Jacques DE BREDÀ.